

CONSIDERATIONS SUR LE RÉGIME DES ALBUMINURIQUES.¹

PAR M. LE PROFESSEUR ROBIN.

Il règne dans la science la plus grande confusion au sujet du régime qu'il convient d'imposer aux albuminuriques. Jadis, le mode allait uniquement au régime lacté, et son usage était passé à l'état de dogme. Aujourd'hui, des protestations se sont fait entendre. Si quelques-uns ont déclaré que le régime animal n'avait pas les inconvénients dont on l'a accusé, d'autres, plus nombreux, réclament en faveur du régime végétal, et celui-ci commence à dériver sur lui une partie de la faveur si longtemps monopolisée par le régime lacté absolu.

La question est difficile à résoudre, en raison des éléments complexes qu'elle comprend. L'un des plus importants, c'est évidemment de déterminer le critérium à l'aide duquel on peut apprécier la valeur d'un régime. Or, ce critérium lui-même comporte des facteurs multiples; il doit tenir compte de la quantité d'albumine, de l'état de la nutrition élémentaire, du degré de la perméabilité rénale, des modifications survenues dans l'état général et dans la condition des divers symptômes, etc.

Je me propose d'envisager peu à peu ces divers éléments, et dans la note actuelle j'étudierai l'action de certains régimes ou aliments sur la quantité d'albumine éliminée.

II.—À ce propos, un premier fait apparaît, c'est que le même régime, appliqué à des cas identiques, n'exerce pas, dans tous ces cas, un effet semblable sur l'excrétion de l'albumine.

En voici la preuve :

Quatre malades atteints de mal de Bright à prédominance scléreuse ont été soumis au régime suivant :

1o A huit heures du matin, une grande tasse de lait écrémé.

2o A midi, un repas uniquement composé de légumes préparés avec un peu de beurre et de lait, avec 100 grammes de pain.

3o A sept heures et demie du soir, repas exclusivement animal, avec 100 grammes de pain.

¹ Mémoire lu au congrès international de Paris.